

## COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

**Séance du 29 mai 2009  
(convocation du 15 mai 2009)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Neuf Mai Deux Mil Neuf à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

#### **ETAIENT PRESENTS :**

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, M. BOBET Patrick, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUILLEMOTEAU Patrick, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RESPAUD Jacques, M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry.

#### **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain  
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe  
Mme FAYET Véronique à Mme LAURENT Wanda jusqu'à 10 h 10  
M. HERITIE Michel à M. SOUBABERE Pierre  
M. PUJOL Patrick à M. SEUROT Bernard à partir de 11 h 50  
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain jusqu'à 10 h 10  
M. BONNIN J. Jacques à Mme BONNEFOY Christine jusqu'à 10 h 10  
Mme. CAZALET Anne-Marie à M. BRUGERE Nicolas  
M. CAZENAVE Charles à Mme. DELATTRE Nathalie  
M. COUTURIER Jean-Louis à Mme. LACUEY Conchita  
Mlle DELTIMPLE Nathalie à M. MOULINIER Maxime jusqu'à 10 h 40  
M. DUPOUY Alain à M. DAVID Jean-Louis à partir de 11 h 50  
M. GUICHEBAROU J.Claude à M. FLORIAN Nicolas à partir de 11 h 40  
M. GUICHOUX Jacques à Mme. BALLOT Chantal  
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. DUBOS Gérard jusqu'à 10 h 30

M. JOUBERT Jacques à Mme. CHAVIGNER Michèle  
M. LOTHaire Pierre à M. DUCASSOU Dominique  
M. PALAU Jean-Charles à M. DAVID Yohan  
Mme. PARCELIER Muriel à Mme. BREZILLON Anne  
M. POIGNONEC Michel à Mme. PIAZZA Arielle  
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel  
M. REIFFERS Josy à M. MOGA Alain  
M. RESPAUD Jacques à Mme DIEZ Martine à partir de 10 h 15  
M. ROBERT Fabien à M. BOUSQUET Ludovic  
M. ROUVEYRE Matthieu à M. PEREZ Jean-Michel jusqu'à 10 h 45  
M. SENE Malick à M. DAVID Alain  
Mme TOUTON Elisabeth à Mme COLLET Brigitte à partir de 11 h 50  
Mme. WALRYCK Anne à Mme. TOUTON Elisabeth

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Bordeaux Grands Evènements - Organisation de la manifestation Bordeaux  
Fête le Fleuve les 20 et 21 juin 2009 - Subvention de la Communauté Urbaine -  
Convention - Décision - Autorisation**

Monsieur BRON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Les 20 et 21 juin 2009, se déroulera la sixième édition de Bordeaux Fête le Fleuve. Organisée par Bordeaux Grands Evènements, cette fête biennale, en alternance avec la fête du vin, propose cette année un nouveau programme alliant la musique et la danse, des spectacles et des haltes gourmandes.

Cette manifestation attire un très large public, près de 300 000 personnes, et mobilise, outre des partenaires publics et privés, l'ensemble du tissu associatif. Elle poursuit les objectifs suivants :

- proposer une dynamique festive axée sur un nouveau concept artistique « les quais chantent et dansent »
- capitaliser la mobilisation liée à l'opération « Bordeaux 2013 » en permettant la concrétisation de certaines initiatives et propositions,
- valoriser le fleuve et ses aménagements en favorisant l'accueil de bateaux emblématiques comme le Belém et des manifestations sportives comme Bordeaux à la nage et la régate des bacs à voile,
- développer une synergie d'actions et de moyens avec Vinexpo pour amplifier le rayonnement de l'évènement tant auprès de la presse nationale qu'étrangère,
- soutenir les acteurs économiques de la filière communication et organisation d'évènements en associant étroitement les entreprises locales et régionales à cette manifestation.

Elle est centrée sur un concept festif et grand public, une autre manifestation étant prévue à l'automne avec « Evento ».

Pour cette 6<sup>ème</sup> édition, les lieux sélectionnés sur les deux rives sont, pour la rive gauche, les Quais, du Pont de Pierre à la Bourse Maritime, et pour la rive droite, le Ponton Parlier et l'Esplanade.

Pendant 2 jours, et dans un esprit de fête, sur ses deux rives, le fleuve va inviter le public à participer à une découverte foisonnante et festive, allant du monde marin à la diversité des expressions artistiques liées à l'univers de la danse et de la musique.

Cette invitation revêtira des formes aussi diverses que des plateaux dansants, des projections de films, des concerts, des performances artistiques, etc....

La programmation des animations se déclinera autour des éléments structurants suivants :

- le marathon de la danse,
- les scènes musicales,
- les escales nautiques,
- le spectacle Couleurs Garonne.

Cet évènement a été conçu et mis en œuvre avec la contribution dynamique de l'Opéra de Bordeaux, de la Rock School Barbey, des directions et services de la mairie de Bordeaux, de Sonia Moumen et Richard Cotonnier, et des associations culturelles de l'agglomération. L'ensemble de ces acteurs a la volonté de développer une synergie forte avec la Fête de la musique qui se déroulera le 21 juin.

Les manifestations artistiques qui jalonnent le déroulement des festivités durant ces deux jours seront les suivantes :

**■Le 20 juin, sur le thème du marathon de la danse :**

- spectacle d'ouverture « à la rencontre des étoiles »
- bals et ateliers dansants,
- pique – nique musical
- le grand écran de la danse avec des films cultes.

**■Le 21 juin sur le thème des scènes musicales**, le public participera en fonction de ses goûts et ses désirs à des propositions musicales variées allant du classique aux musiques du monde autour de quatre scènes : du miroir d'eau, de la Bourse Maritime, de la Porte Cailhau, de la Bastide.

Egalement, à partir du 19 juin, le Port de la Lune accueillera plusieurs rendez-vous nautiques tels que l'escale du Belem, le grand écran de la Mer, la traversée de Bordeaux à la nage.

Le spectacle musical et pyrotechnique « Couleurs Garonne » clôturera l'ensemble de ces festivités à partir de 23h.

Compte tenu des retombées de cette manifestation en terme de promotion et d'image pour l'agglomération bordelaise, et sachant que cette opération, largement relayée par les médias, s'inscrit dans le développement du tourisme d'agglomération que la Communauté Urbaine souhaite favoriser, la participation de notre établissement public est attendue à hauteur de 70 000 € dans le cadre d'un budget prévisionnel de 404 000 €, répartis comme suit :

DEPENSES	€ T.T.C	RECETTES	€ T.T.C
Administration/Organisation (salaires, charges, honoraires)	175 000	Mairie de Bordeaux	250 000
Infrastructures/Equipement technique	159 000	C.U.B	70 000
Animations	60 000	C.G. 33	14 000
Communication	10 000	C.R.A	14 000
		CCI Bx	20 000
		Partenaires privés	26 000
		Stands commerciaux	10 000
<b>TOTAL</b>	<b>404 000</b>	<b>TOTAL</b>	<b>404 000</b>

Compte tenu des retombées précitées de cette manifestation en terme de promotion et d'image pour l'agglomération bordelaise, notre établissement public qui intervient depuis la 1<sup>ère</sup> édition de cette manifestation pourrait reconduire sa participation à la hauteur sollicitée.

Aussi, si tel est votre avis, il vous est proposé, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir :

- **DECIDER** l'attribution d'une subvention de 70 000 € à Bordeaux Grands Evènements pour l'organisation de la 6<sup>ème</sup> édition de Bordeaux Fête le Fleuve des 20 et 21 juin 2009,
- **AUTORISER** Monsieur le Président à signer la convention ci-annexée, à intervenir en vue de fixer, notamment, les modalités de versement de la subvention communautaire.

La dépense correspondante sera imputée sur le budget de l'exercice en cours, au chapitre 65, article 6574, fonction 900 , CRB D100.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Le groupe des élus Communistes et apparentés et M. DELAUX ne prennent pas part au vote

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 29 mai 2009,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE  
16 JUILLET 2009

PUBLIÉ LE : 21 JUILLET 2009

M. JEAN-CHARLES BRON